



PLAN LOCAL D'URBANISME P.L.U.

COMMUNE DE NOGENT-SUR-OISE

P.L.U. approuvé par Délibération du Conseil
Municipal en date du 17 octobre 2013

Modification n°3 approuvée par délibération du
Conseil Municipal en date du 8 décembre 2016

PLAN DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Échelle 1/5000



Les servitudes relatives à la conservation du patrimoine

AC 1 : Servitude de protection des monuments historiques

Les servitudes relatives à l'utilisation de certaines ressources et équipements

EL3 : Servitude de halage et de marchepied

T 1 : Servitude liée au chemin de fer

I 3 : Servitude relative à l'établissement des canalisations de transport et de distribution de gaz

I 4 : Servitude relative à l'établissement des canalisations de transport d'électricité

Les servitudes relatives à la défense nationale

T 5 : Servitude aéronautique de dégagement liée à la base aérienne militaire BA 110 Creil " Lieutenant-colonel Guy de La Horie1 "

Les servitudes relatives à la salubrité et à la sécurité publiques

PM1 : Servitudes relatives au Plan d'Exposition aux Risques d'Inondation PPRI de l'Oise, section Brenouille - Boran-sur-Oise approuvé le 14 décembre 2000

Zone rouge

Zone bleue

PM2 : Servitude résultant des périmètres délimités autour des installations classées



AC1 : Camp de Tremblay à Verneuil en Halatte